

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3^{ème} REUNION DE 2009

Séance du 26 juin 2009

CG 09/3^{ème}/I-03

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF ET PROFESSIONNEL
DE TARN-ET-GARONNE

COMPTE ADMINISTRATIF DE 2008

Le compte administratif de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne pour 2008, tel qu'il a été approuvé par la commission de surveillance, fait apparaître un excédent de **202 254,46 €**.

Cet excédent global de clôture se décompose ainsi qu'il suit :

- SECTION D'EXPLOITATION

Recettes.....	2 155 540,48 €
Résultat 2006 incorporé sur l'exercice	-27 641,95 €
Dépenses.....	2 120 262,19 €
Résultat.....	7 636,34 €

L'excédent de fonctionnement de **7 636,34 €** sera affecté au compte 10686 en réserve de compensation.

- SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	141 226,25 €
Excédent de l'exercice 2007	188 895,89 €
Dépenses	135 504,02 €
Résultat.....	194 618,12 €

Cet excédent 2008 sera repris dans le projet de Décision Modificative n° 1 de 2009.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2008 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission de surveillance,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le compte administratif 2008 de l'Institut Médico-Educatif et Professionnel de Tarn-et-Garonne, lequel fait apparaître un excédent de 202 254,46 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,